Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 72 (1980)

Heft: 4

Artikel: Les conflits du travail dans le monde : moins de grèves dans les pays

industrialisés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385998

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les conflits du travail dans le monde

Moins de grèves dans les pays industrialisés

Par rapport à l'année précédente, le nombre de grèves dans les pays industrialisés à économie de marché a été, en 1978, inférieur de 10 % et celui des journées de travail perdues de 8 %, selon les données statistiques rassemblées par le Bureau international du travail.

Dans 19 pays à économie de marché, où ont été enregistrés 88 % de tous les conflits du travail et 92 % de toutes les journées de travail perdues, il y a eu 23 500 conflits environ occasionnant la perte de quelque 110 millions de journées. Le nombre des travailleurs impliqués dans ces conflits, en diminution de 23 % par rapport à 1977, a été inférieur à 21 millions.

On a noté une consolidation de la paix sociale en Europe et en Asie. Ainsi, en Europe, le nombre de journées perdues a diminué de 21 % par rapport à l'année précédente, n'atteignant que 40 millions environ. Cela est dû en particulier à l'évolution constatée en France, en Italie et en Espagne, qui se traduit par une diminution du nombre des journées perdues de l'ordre de 31 à 40 % selon les pays. La Finlande, particulièrement touchée par les conflits du travail en 1977, enregistre une diminution du nombre des journées perdues de l'ordre de 95 %. En Inde et au Japon, le nombre des conflits du travail a diminué de 12 % environ et celui des journées perdues de quelque 15 %, n'atteignant que près de 23 millions contre 27 millions l'année précédente.

En Amérique du Nord, le nombre de conflits du travail a diminué mais le nombre des journées perdues a augmenté de 13 %, dépassant 44 millions en 1978. Au Canada, cette augmentation a été de 123 %, le chiffre de 1977 ayant été particulièrement bas. Aux Etats-Unis, le seul fait notable est une légère augmentation du nombre des journées perdues.

En Océanie, on constate une élévation du nombre des conflits du travail en raison de l'évolution enregistrée en Australie où le nombre des journées perdues a augmenté de 23 %, dépassant les 2 millions, et où le nombre des travailleurs impliqués a augmenté de 80 %. En Nouvelle-Zélande, par contre, le nombre des conflits a diminué. Le tableau en annexe indique le nombre de journées perdues pour 1000 travailleurs dans les transports et communications, les industries extractives et manufacturières et la construction. On constate que le Canada, l'Espagne, l'Irlande, l'Inde, les Etats-Unis et l'Australie ont perdu une à deux journées par travailleur dans des conflits du travail en 1978. Ces pays constituent le groupe qui a enregistré les pertes de temps de travail les plus sensibles.

A un niveau moyen, avec des pertes s'échelonnant d'une demijournée à moins d'une journée, on trouve l'Italie, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et la Belgique. Des pertes modérées, de moins d'une demi-journée, ont été enregistrées en République fédérale d'Allemagne, en France et en Finlande, tandis que le Danemark, la Norvège, le Japon, la Suède, les Pays-Bas et la Suisse ont enregistré des pertes négligeables. Cette analyse se base principalement sur les données de l'édition 1979 de l'Annuaire des statistiques du travail du BIT.

Nombre de journées de travail perdues en raison de conflits du travail (pour 1000 travailleurs)

(/				
Pays	1975	1976	1977	1978
Allemagne (Rép. féd.)	10	40	***************************************	370*
Australie	1390	1490	700	1010
Belgique	340	560	420	650
Canada	2810	2550	830	1930
Danemark ¹	110	220	240	90
Espagne	370	2540	3350	1820
Etats-Unis ²	990	1190	1070	1080
Finlande	310	1310	2360	160
France	390	420	260	200
Inde	1450	830	1510	1280
Irlande	810	840	1050	1630
Italie	1730	2310	1560	890
Japon	390	150	70	60
Norvège	10	70	40	90
Nouvelle-Zélande	390	950	810	790
Pays-Bas		10	140	and the same of th
Royaume-Uni	540	300	840	840*
Suède	20	10	23	10
Suisse	F	20	_	-

Secteur considérés: Industries extractives et manufacturières, construction, transports et communications.

Source: Annuaire des statistiques du travail du BIT, 1979.

* Chiffres provisoires.

- Moins de cinq journées perdues pour 1000 travailleurs employés.

¹ Industries extractives non comprises.

² Y compris l'électricité, l'eau et le gaz.

NB: Les chiffres figurant dans ce tableau émanent de sources nationales, mais en raison des différences entre les critères et les méthodes utilisés pour le rassemblement des données, les comparaisons entre pays ne peuvent être qu'approximatives.